



## Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Après plusieurs mois de consultation et une participation citoyenne dont nous devons tous être extrêmement fiers, le comité directeur de la planification stratégique a élaboré la matrice de développement qui servira de base à l'établissement d'un plan d'action pour les prochaines années. Ce fut une démarche fort enrichissante et éclairante à bien des égards. Nous avons bien hâte de vous dévoiler les résultats dans les moindres détails... ce qui ne saurait tarder!

Toujours dans le cadre de la planification stratégique, faisant suite à la recommandation du chantier sur la gestion municipale, le conseil a fait effectuer une étude diagnostique de l'organisation municipale par un consultant spécialisé afin de

découvrir nos forces et nos faiblesses dans le but de bien nous positionner par rapport aux enjeux futurs. Premières constatations : Nous sommes un modèle! Oh! il a bien des petites choses à améliorer ici et là, mais les citoyens d'Austin n'ont absolument rien à envier à d'autres administrations municipales.

Bilan de la quatrième année d'application du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le Service des incendies d'Austin a reçu la note de A+ - la seule de toute la MRC, disons-le, - ce qui signifie qu'il est entièrement conforme à toutes les exigences qui ont été inscrites au schéma en 2008. C'est le fruit des efforts soutenus de tous les membres de l'équipe et, en particulier de notre directeur des incendies, M. Paul Robitaille. Bravo et merci!

En terminant, je vous invite tous chaleureusement à notre grand rassemblement annuel Austin en fête! qui aura lieu le 30 juin prochain. Il y a plein de nouveautés au programme : une grande vente débarras qui commencera tôt le matin; l'inauguration officielle du terrain de pétanques en présence de quelques dignitaires et une sculpture de plus de 15 tonnes de sable faite spécialement pour l'occasion; des musiciens sur place dans l'après-midi... et plus encore! Soyez des nôtres - c'est une excellente occasion de fraterniser!

Vous rappelant que vous pouvez me rencontrer à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, je vous souhaite à tous un magnifique été!

La mairesse  
Lisette Maillé

## Baisse de taxes à Austin

À la demande de quelques citoyens qui cherchaient à connaître le taux moyen d'augmentation de taxes sur l'ensemble du territoire, voici un tableau qu'utilisent d'autres municipalités pour faire la comparaison d'une année à l'autre.

Quelques exemples						
Valeur de la propriété	150 000 \$		250 000 \$		350 000 \$	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Taxes foncières	643 \$	608 \$	1 072 \$	1 012 \$	1 501 \$	1 417 \$
Tarifs des services	289 \$	282 \$	289 \$	282 \$	289 \$	282 \$
Total	932 \$	890 \$	1 361 \$	1 294 \$	1 790 \$	1 699 \$
Différence	(42 \$) (5 %)		(67 \$) (5 %)		(91 \$) (5 %)	

Comme on peut le voir, le tableau indique clairement que les citoyens d'Austin ont eu non pas une augmentation de taxes, mais une baisse de 5 % et ce, en dépit d'un taux d'inflation de 3,2 % en 2011.

On notera que ce calcul ne tient pas compte de la hausse de la valeur foncière des propriétés individuelles, valeur qui, rappelons-le, fait partie de l'actif du contribuable et est totalement indépendante de la volonté de l'administration municipale.

## Table des matières

- Nouvelles des comités ..... 2**  
Cet été, place aux arts!  
Fête des bénévoles  
Katimavik
- Vie communautaire..... 3**  
Si Austin m'était conté
- Actualités..... 4**  
Évaluations foncières  
Accotement balisé  
Deux élèves de Val-de-Grâce...
- Enviro-info ..... 5-6**  
Réduction des matières résiduelles  
Le MCI a 45 ans
- Science nature ..... 7**  
Le colibri, le voltigeur migrateur
- Échos administratifs..... 8**  
Quai Bryant's Landing  
Travaux routiers  
Visites de prévention incendie

## Cet été, place aux arts!

### Exposition de mandalas

Du 17 juin au 29 juillet, tous les après-midi, à l'église d'Austin, Blanche Paquette, artiste vivant et travaillant à Austin, présente une rétrospective de ses œuvres.

Depuis 20 ans, Blanche s'adonne à une démarche artistique basée sur le cercle, en y incluant des éléments naturels comme matériaux. « Elle a cultivé la liberté de penser, la « synchronicité » et l'enchantement de créer. L'exposition rétrospective se veut aussi un hommage aux êtres qui l'ont accompagnée dans ce voyage. Vous êtes invités à célébrer ce cycle de création qui met en lumière une vision du monde tous azimuts, une vision où le souffle de la vie laisse son empreinte dans des portraits singuliers contenus dans la forme du mandala.



Terre fortunée, ma mère et ma muse

Le mot « mandala » vient du sanskrit et signifie cercle de vie ou cercle sacré. La géométrie des rayons et des cercles concentriques permet à l'artiste d'explorer son sujet à différents niveaux et de les traduire en autant de langages picturaux.

Blanche Paquette est également l'une des artistes qui ont été sélectionnés pour participer à l'exposition Visa Arts et à l'inauguration du Centre d'arts visuels de Magog, du 15 juin au 22 juillet.

### Circuit des Arts

Du 28 juillet au 5 août, ne manquez pas l'occasion de rencontrer à nouveau les artistes d'Austin qui travaillent dans leur milieu. Surveillez les affichettes pour découvrir leurs nouvelles œuvres.

### Gens de nos villages

Dans le cadre d'une initiative de collaboration intermunicipale, quelques Austinois participeront avec des artistes des municipalités voisines à une exposition collective sous le chapiteau, qui se tiendra à St-Étienne-de-Bolton les 25 et 26 août.

### Orford sur la route

Concert gratuit le mercredi 25 juillet, à 20 h, à l'église St-Édouard d'Eastman. De jeunes stagiaires venus de partout unissent leurs talents pour partager avec nous des œuvres de belle musique classique. Ce concert est financé conjointement par les municipalités d'Austin, d'Eastman, de St-Étienne-de-Bolton, de Bolton-Est et de Stukely-Sud.

### Concours de photos

Le comité culturel organise un concours de photos qui s'adresse aux enfants (12 ans et moins) et aux adolescents (13 à 18 ans). Les photographes en herbe ont jusqu'au 31 juillet pour croquer des photos sur l'un des deux thèmes choisis, soit la nature ou les gens et les animaux de compagnie. Les prix seront dévoilés bientôt. Surveillez nos annonces ou appelez Anne Wonham au 819-843-2389.

## Fête des bénévoles

Le vendredi 20 avril dernier, la municipalité a reçu près d'une centaine de ses bénévoles à l'occasion d'un coquetel pour les remercier de leur contribution à la vie communautaire d'Austin. La nouvelle formule, plus conviviale, autour d'un bon verre de vin et de savoureuses bouchées, a fait l'unanimité parmi les participants. Pour remercier ses bénévoles, la municipalité a offert plusieurs prix de présence sous le thème « un moment bien à vous » ainsi que des bouquets, porte-clés et autres. Toutes nos félicitations aux gagnants!

- sortie cinéma Magog pour deux 20 \$, Colette Charpentier
- chèque cadeau Librairie GGC de 25 \$ avec une bouteille de vin, Graham Weeks
- panier-cadeau Savon des Cantons de 30 \$, Natasha Raymond
- brunch à l'oréade pour 4 personnes, Robin Lee
- chèque cadeau au Spa des chutes de Bolton de 90 \$, Paul Robitaille
- croisière brunch Grand Cru de 100 \$, André Larochelle

Encore une fois, merci!



Photo : Jean-Claude Duff

## Katimavik

Depuis trois ans, la municipalité a pu réaliser d'importants projets grâce aux jeunes volontaires de Katimavik. Nous avons tous été consternés d'apprendre le 29 mars dernier que le gouvernement avait décidé de mettre un terme au financement de Katimavik. Plusieurs voix s'élèvent pour clamer qu'il est encore temps de faire annuler la décision du gouvernement. Pour tous ceux qui croient en la jeunesse et aux communautés, c'est maintenant ou jamais le moment d'appuyer haut et fort Katimavik!

Vous trouverez sur le site Web de Katimavik à [www.katimavik.org](http://www.katimavik.org) une trousse d'action qui fait état des meilleurs moyens de faire connaître votre opinion concernant la décision du gouvernement fédéral de couper le financement accordé à Katimavik et de renier l'accord de financement actuel dont la date d'expiration était fixée au 31 mars 2013.

## Vente de livres

Procurez-vous vos lectures d'été ou regarnissez les rayons de votre bibliothèque!

Venez à la vente de livres d'Austin livres-service, à Austin en fête à 14 h le samedi 30 juin.



## Si Austin m'était conté

### L'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, 100 ans au cœur de notre histoire...

*Le comité culturel vous offre un survol des faits qui lient étroitement l'histoire des municipalités d'Austin et de St-Benoît-du-Lac.*

**1792** – Le gouverneur Clarke autorise la cession de terrains à Nicholas Austin dans les nouveaux *townships*.

**1794** – Le cœur du village actuel se situe alors sur un lot défriché par Mark Randall, venu du New Hampshire. Peu après, ce carrefour, occupé par Moses Peasley, sera nommé *Peasley's Corner*.

**1840** – La seule municipalité, celle du canton de Bolton, est créée sur les limites cadastrales du canton homonyme concédé à Nicholas Austin en 1797.

**1865** – Deux églises sont construites au carrefour de Peasley's Corner, une anglicane, l'autre méthodiste.

**1876** – Création d'East Bolton et de West Bolton. East Bolton compte 2 036 habitants et regroupe les territoires qui allaient dans le siècle suivant devenir Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton, Eastman, Austin et Saint-Benoît-du-Lac.

**1890** – Établissement d'une mission catholique, Saint-Luc-de-Millington, sise à la rencontre du chemin North et du Dixième Rang d'Eastman, à la limite nord-est du lac Gilbert et au sud du lac Peasley.

**1901** – Chassés de France et exilés en Belgique, les Bénédictins de l'abbaye normande de Saint-Wandrille songent à s'installer au Canada.

**1912** – Dom Paul Vannier rencontre M<sup>gr</sup> Paul Laroque, évêque du diocèse de Sherbrooke, pour concrétiser l'implantation d'un monastère bénédictin. Guidé par le curé de Saint-Patrice de Magog, F.X Brassard, Dom Vannier traverse en yacht la région de la pointe Gibraltar. On lui signale un domaine agricole qui conviendrait à l'établissement souhaité. Le propriétaire, J. B. Lachapelle, accepte de céder pour la somme de 12 000 \$, la maison, les bâtiments de ferme, une cinquantaine de bêtes et les 450 acres de terrain. Le contrat de vente est signé devant notaire à Magog, le 8 octobre 1912.

Inauguré le 4 décembre 1912, St-Benoît-du-Lac devient une paroisse le 8 décembre. M<sup>gr</sup> Laroque remet à Dom Vannier la charge pastorale des quelque 150 catholiques disséminés dans les secteurs de South Stukely, Bolton Centre et Saint-Luc-de-Millington. Quant à Peasley's Corner, on convient que la mission exercera son ministère dans l'oratoire du monastère.

Ce ministère devient plus exigeant durant les mois d'été avec l'arrivée des villégiateurs. La proximité du monastère facilite l'assistance à la messe du dimanche. La pièce aménagée en oratoire devenue exigüe, on construit une galerie extérieure de 12 pieds de large. Ainsi, du dehors, les fidèles peuvent entendre le célébrant. Certains dimanches d'été, on enregistre la présence de 75 à 80 personnes.

**1914** – Dom Vannier et le frère Charles Collot se noient dans le lac Memphrémagog en voulant se rendre à Magog.

**1919** – Devant la situation précaire d'après-guerre, le père abbé de Saint-Wandrille enjoint les moines canadiens de tout liquider et de rentrer. Les pères Brun et Boitard se rendent en Europe et plaident si bien la pertinence de l'oeuvre au Canada que la décision est reportée.

**1920** – Abandon du culte à Saint-Luc-de-Millington, l'église sera démolie.

**1927** – L'oratoire du monastère devenu trop étroit pour accueillir la communauté catholique grandissante, les moines achètent l'église anglicane, la *Church of the Atonement*, érigée au carrefour du village actuel, au prix de 240 \$. Le ministère catholique des Bénédictins y est alors transféré.



Église anglicane *Church of the Atonement*

**1932** – L'église nouvellement catholique est vendue au diocèse de Sherbrooke au même prix que celui payé.

**1938** – Austin est érigé en municipalité distincte de celle d'East Bolton.

**1939** – Saint-Benoît-du-Lac est constitué en une municipalité distincte.

**1939-1941** – Construction du monastère actuel.

**1940** – La paroisse catholique est nommée Saint-Augustin-de-Cantorbéry.

**1945** – Les Bénédictins se retirent et laissent la paroisse catholique sous la gouverne d'un curé nommé par le diocèse.

**1952** – Saint-Benoît-du-Lac est élevé au rang d'abbaye.

**1955** – Construction de l'hôtellerie.

**1956** – M<sup>gr</sup> Cabana publie le décret d'érection de la paroisse d'Austin. La *Fabrique de Saint-Augustin-de-Cantorbéry* comprend une église, un presbytère, un cimetière et un curé résident.

**1990-1994** – Érection de l'église abbatiale.

Si l'histoire et la religion relient les municipalités de St-Benoît-du-Lac et d'Austin, des liens se sont aussi tissés aux plans socio-économique, culturel et récréatif. Le monastère a été une importante source d'emploi pour les Austinois. La construction du monastère, de l'hôtellerie et de l'église ont exigé des bâtisseurs de tous les métiers qui, s'ils n'étaient pas originaires des environs, étaient parfois logés et nourris dans des familles établies dans notre municipalité. Autosuffisant au début de son implantation, le monastère devient avec l'essor qu'il connaît, source de revenus pour des travailleurs de chez-nous. La transformation des produits de la ferme, la fabrication des fromages et du cidre, l'hébergement à la maison des dames ont fourni et continuent de fournir des emplois.

Pour le plus grand plaisir des mélomanes, les Bénédictins offrent aussi régulièrement des concerts classiques. Et qui n'a pas profité de la cueillette de pommes dans les vergers du monastère? Que dire des repas familiaux et communautaires qui sont l'occasion de servir les fromages de leur production? Enfin, les Austinois se font toujours une fierté de faire visiter ce joyau à leurs invités en s'émerveillant encore de ce paysage unique qu'offre Saint-Benoît-du-Lac.

N.B. Le comité culturel a adapté et publié les textes de Françoise Hamel-Beaudoin et de Dom René Salvas, dans : *L'abbaye Saint-Benoît-du-Lac*, 2006 et *Parcours historique des églises d'Austin*, 2007, offerts gratuitement.

## Évaluations foncières

À la suite du dépôt du rôle triennal, 78 contribuables d'Austin (pour quelque 3000 dossiers) sur un total de 139 pour l'ensemble de la MRC ont demandé une révision de leur valeur foncière.

Conformément aux articles 138.3 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'évaluateur saisi d'une demande de révision, en l'occurrence, la firme JP Cadrin et Ass. Inc., vérifiera le bien-fondé de chaque contestation et fera, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre, au demandeur une proposition écrite de modification au rôle ou l'informerá par écrit, avec les motifs de sa décision, qu'il n'a aucune modification à proposer. À défaut d'une entente, le demandeur pourra former devant le Tribunal administratif du Québec, un recours ayant le même objet que la demande.

Par ailleurs, la municipalité a reçu de la Direction de l'évaluation foncière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) une lettre datée du 14 mai, l'informant que le rôle triennal d'évaluation foncière, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, respecte toutes les exigences législatives et réglementaires concernant son équilibre.

## Accotement balisé

Un mot concernant l'accotement balisé sur le chemin North. L'une des conséquences prévisibles et inévitables de l'asphaltage de tout chemin est l'augmentation de la vitesse. Le conseil avait déjà prévu de réaliser des aménagements afin de freiner la vitesse à la hauteur des lacs Peasley et Gilbert – un secteur assez densément peuplé – lorsque les travaux seraient terminés. Comme l'expérience montre que ce sont les obstacles visuels physiques qui font ralentir davantage que les panneaux de signalisation, des bollards ont été posés ce printemps sur une longueur de près de 3 km, dans cette zone de 50 km. Nous espérons que ces repères visuels vous inciteront à ralentir. Tout ce que cela demande, c'est un petit changement de comportement.



Photo : Stephen Nicholson

## Deux élèves de Val-de-Grâce participent au Parlement écolier

Appuyant les actions nationales en matière de persévérance scolaire, le conseil municipal est heureux de publier cet article pour reconnaître l'effort des jeunes et ainsi, les encourager à persévérer. (Source: Commission scolaire des Sommets school board. [www.csdessommets.qc.ca/MyScriptorWeb/scripto.asp?resultat=290291](http://www.csdessommets.qc.ca/MyScriptorWeb/scripto.asp?resultat=290291))

Deux élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école primaire du Val-de-Grâce d'Eastman ont participé à la seizième législature du Parlement écolier à Québec les 26 et 27 avril dernier. Il s'agit de Sarah Linde d'Austin et de Nicolas Brouillard d'Eastman, élèves de la classe de Julie Bergeron. Ils ont été élus par les élèves de leur classe pour les représenter à l'Assemblée nationale.

Ils faisaient partie des 124 députés-écoliers provenant des 41 circonscriptions électorales du Québec qui ont été reçus par le vice-président de l'Assemblée nationale, M. François Ouimet, et qui ont débattu de trois projets de loi qu'ils ont eux-mêmes rédigés tout en s'initiant au fonctionnement de l'institution et au rôle de député. Les projets de loi portaient sur la prévention de l'intimidation à l'école et sur Internet, la sécurité routière dans les zones scolaires et l'intégration de cours de natation au cursus scolaire.

Lors de cette activité de simulation, les élèves ont vécu toutes les étapes de l'adoption d'un projet de loi. Ils ont pris part à une commission parlementaire et ont fait un discours pour donner leur opinion. Ils ont aussi eu la chance de rencontrer quelques

députés. Cette activité a été transmise à la télévision sur la chaîne de l'Assemblée nationale et il est toujours possible de la regarder sur le site de l'Assemblée nationale.

La classe avait été sélectionnée à la suite de la rédaction, en groupe, d'un projet de loi concernant la pollution lumineuse. Bravo au groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ainsi qu'à Sarah et Nicolas qui ont joué leur rôle de députés avec brio!



Nicolas Brouillard, Sarah Linde et leur enseignante, Julie Bergeron, posent fièrement avec M<sup>me</sup> Pauline Marois.

## Réduction des matières résiduelles

La municipalité offre une variété de services de revalorisation des matières résiduelles et recyclables dans le but d'aider les citoyens à se conformer aux nouvelles exigences relatives au bac vert et à réduire le volume de matières enfouies.

### Écocentre de Magog

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les citoyens d'Austin ont accès à l'écocentre de Magog, sur présentation d'une étiquette numérotée renouvelable annuellement, sans frais. Pour obtenir cette **étiquette obligatoire pour accéder à l'écocentre**, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau, avec une preuve de résidence et une carte d'identité. Une trousse d'information complète vous sera alors remise.

### Écocentre de Potton

Tous les samedis, du 5 mai au 10 novembre (sauf le 11 août), de 8 à 13 h du 17 novembre au 15 décembre de 9 à 12 h. Consultez le site Web pour connaître les matières qui sont acceptées et les différentes modalités. L'écocentre est situé au 5, chemin West Hill à Mansonville.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le fonctionnement des écocentres sur notre site Web à [www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/](http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/)

### À l'hôtel de ville

Collectes diverses, en permanence à l'hôtel de ville, durant les heures de bureau :

- Livres pour la bibliothèque Austin livres-service
- Huiles usagées : Huiles d'origine minérale, synthétique et végétale commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, filtres usagés et contenants vides (mazout et huiles diluées non acceptés)
- Peinture et bonbonne propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

### Pneus

Pneus d'automobiles et de camionnettes (sans les jantes), du 18 au 22 juillet, à l'hôtel de ville.

### Écocentre mobile

Le samedi 13 octobre, à l'hôtel de ville. Collecte des matières suivantes : métaux de tous types; bois (naturel, traité, peint, ripe, mdf); matières valorisables mixtes (bardeaux d'asphalte, gros plastique, gros cartons, fenêtres, portes). Un tarif sera facturé pour les matériaux de construction.

### Encombrants

Collecte des encombrants non acceptés par l'écocentre mobile, à la porte, le lundi 15 octobre.

### Recyc-frigo

Hydro-Québec offre un service de collecte gratuit à domicile des réfrigérateurs ou congélateurs de 10 à 25 pieds cubes, toujours fonctionnels et branchés et âgés de 10 ans et plus. Vous n'avez qu'à appeler au 1-877-493-7446 ou à remplir un formulaire en ligne ([www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)) et un entrepreneur spécialisé viendra récupérer votre appareil. De plus, vous recevrez un chèque de 30 \$ pour chaque appareil (maximum de deux par ménage).

## Ici on composte!

### Composter, c'est économique et écologique

À Austin, nous enfouissons 565 tonnes de matières résiduelles chaque année. Chaque tonne nous coûte 67,19 \$ en moyenne, ce qui représente une facture de 37 962,35 \$. Or, la moitié de notre sac à poubelles est composée de matières organiques. En les compostant directement chez nous, dans nos cours, nous pourrions non seulement économiser collectivement 18 981,18 \$ par année, mais aussi obtenir un compost de qualité à utiliser dans nos plates-bandes et nos jardins.

Pourquoi faire cueillir à nos portes la matière organique (résidus de table, gazon coupé, feuilles mortes et autres) et payer pour la faire décomposer ailleurs?

### Vous voulez faire du compostage, mais vous ne savez pas par où commencer?

L'année dernière, treize Austinois ont suivi bénévolement une formation de maîtres-composteurs pour aider leurs concitoyens à adopter le compostage. Dans le but d'aider ces maîtres-composteurs à faire connaître leur présence comme personne-ressource dans leur entourage, le comité

des communications a fait imprimer des affichettes personnalisées « Ici on composte » qu'ils laisseront aux portes de leur voisinage.

Si vous trouvez une telle affichette à votre porte, n'hésitez pas à communiquer avec le maître-composteur qui l'y a laissée. Il sera heureux de vous aider... ou de savoir que vous compostez déjà!

### Nos poubelles au régime

Toujours, dans le but de favoriser une plus grande participation au compostage domestique, la municipalité distribuera bientôt des autocollants « Ici on composte » à apposer sur nos bacs verts. Cette initiative – unique à Austin! – permettra aux citoyens qui compostent de s'afficher avec fierté pour, nous l'espérons, inciter leurs voisins à en faire autant!

Le site Web comporte maintenant une section « Compostage domestique » sous l'onglet « Environnement » qui réunit tous les efforts qui sont faits en la matière.

Vous y trouverez le document annonçant la formation des maîtres composteurs, un atelier au Lac Malaga sur la construction d'un composteur animé par G. Weeks, le blogue de M. Guilbeault, différents articles de la municipalité, et des photos montrant la construction de nos bacs. N'hésitez pas à le consulter pour en apprendre davantage sur le compostage!



## Le MCI a 45 ans

En 1967, une importante prolifération d'algues pendant l'été amène Gordon Kohl, Peter Kohl et Herb Mitchell à former le Memphrémagog Conservation Inc. (MCI), qui multipliera les initiatives au fil des ans pour protéger le lac Memphrémagog.

**1969** - étude sur le niveau d'eutrophisation du lac

**1970** - inventaire des types d'installations septiques autour du lac

**1972** - formation d'une patrouille ayant pour rôle de sensibiliser les résidents aux façons de protéger la santé du lac (cette patrouille sera bonifiée et améliorée au fil des ans)

**1985** - mobilisation contre l'enfouissement de déchets nucléaires dans le nord du Vermont

**1985** - mobilisation contre le lancement d'une compagnie de location de péniches sur le lac par une compagnie de l'Alberta

**2000** - opposition à toute expansion du site d'enfouissement Bestan de Magog, dont le lixiviat contenant des toxines fuit dans l'embouchure du lac Lovering, qui s'écoule jusqu'à la baie Fitch

**2004** - lutte, avec la MRC Memphrémagog et la Ville de Sherbrooke, contre l'expansion du site d'enfouissement de Coventry, situé juste au sud de Newport au Vermont

**2004 à 2010** - leader pendant six ans de la coalition SOS Parc Orford afin d'assurer la protection de l'intégrité territoriale du parc national du Mont-Orford

**2004** - lancement de l'Opération santé du lac - partie québécoise

**2005** - lancement de l'Opération santé du lac au Vermont

**2006** - établissement d'un réseau de surveillance bénévole après une prolifération de cyanobactéries qui rend l'eau impropre à la consommation

**2008** - signalement de 36 épisodes de prolifération des cyanobactéries; réalisation d'un guide des résidents du bassin versant sur CD

**2008** - nomination du MCI et du Memphremagog Watershed Association de Newport au comité directeur Québec-Vermont

**2008** - renaturalisation des rives du Weir Memorial Park à Ogden financée pour un montant de 12 000 \$ à même les fonds du MCI

**2008 à 2011** - 150 consultations gratuites sur la renaturalisation des rives avec une biologiste

**2010** - inventaire des embarcations sur le lac (4000, dont 2100 motorisées) et inventaire photographique des rives

**2009 à 2011** - signalement de nombreux autres épisodes d'éclosion de cyanobactéries

**2009 à 2011** - contribution financière à l'étude de la qualité de l'eau sur la rivière Johns et de la rivière Black (au Vermont), un tributaire majeur du lac Memphrémagog

**2009** - dépôt d'un mémoire sur le schéma d'aménagement révisé de la MRC

**2009 à aujourd'hui** - lancement d'un volet de conservation des milieux naturels du bassin versant du lac Memphremagog

Ce qui précède n'est qu'un survol des nombreuses réalisations du MCI pendant 45 ans. Comme on peut le voir, son centre d'attention s'est élargi petit à petit de façon à embrasser aujourd'hui un tout nouveau volet, celui de la conservation. C'est un beau cadeau qu'il offre à la région à l'occasion de son 45<sup>e</sup>.

Longue vie!



**Memphrémagog Conservation inc.**



Photo : Gisèle Lacasse-Benoît

# Le colibri, le voltigeur migrateur

(Collaboration Mireille Dagenais)

Le colibri appelé familièrement oiseau-mouche est un tout petit oiseau butineur présent uniquement en Amérique. Sa taille minuscule, sa rapidité étonnante, le bourdonnement distinctif de ses battements d'ailes, ses acrobaties spectaculaires, son vol stationnaire et l'incroyable distance qu'il parcourt chaque année sont des caractéristiques qui en font un oiseau exceptionnel. On dénombre environ 330 espèces de colibris, dont 21 en Amérique du Nord, cinq au Canada et une seule au Québec, le colibri à gorge rubis (*Archilochus colubris*).

## Caractéristiques

Le plumage du dos et des ailes du colibri à gorge rubis est vert aux reflets métalliques. L'espèce doit son nom à la couleur irisée et éclatante que prend la gorge du mâle au soleil. La femelle a la gorge blanchâtre. Le mâle a la queue fourchue tandis que celle de la femelle est arrondie. Cette queue assure la manoeuvrabilité en vol, en particulier pour l'ascension, et l'équilibre lors des changements de direction.

Le colibri pèse 3 g et mesure environ 9 cm. Il ne marche pas, ses pattes ne lui servant qu'à se percher. Il a un long bec et une longue langue séparée en deux branches courbées formant deux sillons pouvant contenir chacun environ 0,4 microlitre. Cette structure lui permet de boire par capillarité plutôt que par succion comme la plupart des animaux.

Les ailes des colibris se déplacent essentiellement dans un plan horizontal, décrivant un « 8 » avec les extrémités. En modifiant l'angle de ses ailes, le colibri peut avancer, reculer, se déplacer de côté ou rester stationnaire. Il bat des ailes de 50 à 75 fois par seconde, mais lors des parades nuptiales, ce rythme peut atteindre 200 battements. Il se déplace à une vitesse moyenne de 30 à 45 km/h, mais en vitesse de pointe ou en plongée, il peut atteindre 90 km/h. Son coeur est surdimensionné : il constitue de 2 à 5 % de sa masse corporelle, comparativement à 1 à 3 % chez les oiseaux chanteurs et à 0,5 % chez les primates. Il bat de 500 à 600 fois par minute au repos et jusqu'à 1 000 fois par minute dans certaines conditions.

## Alimentation

Environ 90 % la diète du colibri est composée du sucre provenant du nectar des fleurs, ce qui en est fait un excellent pollinisateur. Il se nourrit aussi d'insectes, d'araignées et de la sève qui s'écoule

des arbres après le passage des pics. Il est particulièrement attiré par les fleurs tubulaires et a un faible pour celles qui sont rouges ou orangées. Il peut avaler la valeur de deux fois le poids de son corps chaque jour.

## Reproduction et nidification

Les mâles colibris sont polygames et, une fois la copulation terminée, se séparent de la femelle. C'est à elle qu'incombent les tâches de construction du nid, d'incubation et d'élevage des petits.

Le nid en forme de coupe est constitué d'écaillés de bourgeon, de lichen et de duvet végétal, le tout lié avec des fils d'araignée, et est habituellement situé dans un arbuste ou arbre feuillu entre 3 et 10 m du sol. La femelle pond en général deux œufs blancs de la taille d'un pois qu'elle couve pendant une quinzaine de jours. Au cours de cette période, ses sorties pour s'alimenter sont de courte durée. À leur naissance, les oisillons ne sont pas plus gros qu'une abeille, ont les yeux fermés et sont presque nus. La femelle les nourrit toute la journée, deux fois par heure. Après cinq jours, les yeux s'ouvrent et les plumes commencent à pousser. Les jeunes quittent le nid après 25 jours environ.

## Migration

Les colibris parcourent des milliers de kilomètres au printemps et à l'automne. Certains traversent le golfe du Mexique qui, à lui seul, représente près de 1 000 km, mais on croit aujourd'hui que la plupart d'entre eux le contournent et empruntent plutôt la côte des États-Unis.

Il reste encore beaucoup de choses à découvrir sur la vie des colibris. Voilà l'objectif que s'est fixé le Projet colibris, un projet de recherche mené par Yannick Charrette sous la supervision du Dr Marc Bélisle de l'Université de Sherbrooke. En plus de la collecte des dates d'arrivée et de départ des colibris, un projet de bagage a été entrepris en 2006. La station de baguage principale se trouve à Stoke en Estrie. En plus d'être bagués, les colibris capturés portent une marque au dos et à la poitrine. Si vous apercevez un de ces colibris, vous pouvez le mentionner sur le site en indiquant la date et l'endroit de votre observation ainsi que la couleur de la marque.

Pour en apprendre davantage sur le projet et le bagage des colibris, consultez le site <http://www.projetcolibris.org/> et

voyez le reportage de la Semaine verte à [http://www.radio-canada.ca/emissions/la\\_semaine\\_verte/2011-2012/chronique.asp?idChronique=212093](http://www.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2011-2012/chronique.asp?idChronique=212093)

## Comment les attirer

Pour mieux observer les colibris, rien de mieux que l'installation d'un abreuvoir spécialement conçu pour eux. Suspendez l'abreuvoir dans un endroit partiellement ombragé, près de la maison et à l'abri des fourmis. La meilleure recette de nectar est composée d'une quantité de sucre pour quatre quantités d'eau chaude que vous aurez fait bouillir au préalable. Remplacez le mélange toutes les semaines au moins et nettoyez l'abreuvoir avec de l'eau chaude avant de le remplir à nouveau.

Les enfants trouveront des jeux et des activités leur permettant de mieux connaître les colibris sur le site du Musée virtuel du Canada à l'adresse : <http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/sgc-cms/expositions-exhibitions/colibri-hummingbird/Fr/index.html>



Photo : Mireille Dagenais

## Défi Gratte-Ciel



Stephen Nicholson, notre directeur des Services techniques et pompier volontaire, était l'un des plus de 500 valeureux pompiers, paramédicaux, policiers et membres du grand public qui ont participé au 15<sup>e</sup> Défi gratte-ciel annuel, qui a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juin à Montréal.

Unique au Québec, le Défi Gratte-Ciel Scott est une performance sportive, jumelée à une collecte de fonds effectuée par les participants, au profit de Dystrophie musculaire Canada.

Vêtu de tout son attirail de pompier, Stephen a grimpé les 1 148 marches des 48 étages de la Tour de la Bourse de Montréal, en 15 minutes et 33 secondes. De plus, il a amassé une somme de 300 \$ pour la cause.

Félicitations Stephen!

## Horaire estival

Du 4 juin au 31 août, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi. Le vendredi, le secrétariat ferme à midi, mais les inspecteurs sont en service jusqu'à 16 h 30.

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

## Quai Bryant's Landing

L'utilisation de la rampe à bateaux et du stationnement au quai Bryant's Landing est gratuite pour les résidents d'Austin. Les non-résidents y ont accès moyennant un tarif quotidien de 50 \$ et saisonnier de 375 \$, tarifs qui sont les mêmes dans toutes les municipalités riveraines du lac Memphrémagog.

## Travaux routiers

Des travaux de voirie d'été totalisant 180 000 \$ seront effectués dans les mois qui viennent, dont les travaux de réfection suivants :

**chemin Duval** : construction d'un mini-pont en remplacement d'un ponceau

**chemin North** : remplacement de ponceaux, profilage d'accotement, nettoyage de fossés

**chemin Taylor** : travaux de réfection, à la hauteur du numéro 63

**intersection Millington et Taylor** : correction du ponceau

### Travaux du MTQ

Réfection du viaduc sur l'autoroute 10 à la hauteur du chemin North; une voie sera fermée de 7 h à 18 h, du lundi au vendredi, jusqu'au 7 septembre.

Réfection du pont enjambant le ruisseau Powell sur le chemin Nicholas-Austin; date à confirmer.

## Prévention incendie

Dans le cadre du schéma de couverture contre les incendies, des visites de prévention sont effectuées dans chaque résidence du territoire desservi par le service des incendies d'Austin.

Secteurs visités cette année : Appalaches, Bob, Bryant's Landing, Clark, Clyde, des Cerfs, Développement Plein-Soleil et Quatre-Saisons, Galvin, Glassford, Hameau, Hopps, Lac Kirby, Lapalme, Nicholas-Austin, North, O'Neil, Pat, Patch, Rustic Ridge, Shuttleworth

Rappelons qu'en l'absence du propriétaire, le préventionniste laisse une carte de visite. Il appartient alors au propriétaire ou à l'occupant d'appeler au numéro indiqué sur la carte pour prendre rendez-vous.

## Permis de brûlage

Il est défendu à toute personne d'allumer, de faire allumer ou de permettre qu'un feu soit allumé sans avoir obtenu, au préalable, un permis de brûlage.

Le permis est délivré sans frais par le Service des incendies au requérant lorsque celui-ci satisfait les conditions applicables. Il suffit d'appeler au 819-843-0000 (entre 8 h et 17 h).

## Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de juin à septembre. Les citoyens qui recevront le service (tous les résidents permanents cette année) seront informés par écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, les citoyens doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué.

## Calendrier

**19 juin** - Conférence L'importance de l'abeille à miel, 19 h, Eastman

**30 juin** - Fête estivale Austin en fête!, parc municipal

**3 juillet** - Assemblée ordinaire du conseil

**18 au 22 juillet** - Collecte de pneus usagés, hôtel de ville, 8 h 30 à 16 h 30

**25 juillet** - Concert Orford sur la route, église Eastman, 20 h

**6 août** - Assemblée ordinaire du conseil

**23 août** - Date limite de commande de plants pour la renaturalisation

**4 septembre** - Assemblée ordinaire du conseil

**18 septembre** - Conférence Cultivons les petits fruits, à 19 h à Eastman

**29 septembre** - Samedi culturel : causerie, concert et cocktail dînatoire, église et salle communautaire

**30 septembre** - Dernier versement de taxes municipales

Consultez le calendrier à jour sur le site Web [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca)

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>